

Le 15 mai 2019

## Préfiguration du Pôle Régional Invertébrés

### Compte-rendu de la réunion plénière du 8 mars 2019 - Saint-Etienne



#### Contexte

La faune invertébrée est un élément clé de nos écosystèmes, et assure un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos milieux. Pour autant, les études relatant un déclin important de cette biodiversité se multiplient.

De nombreux acteurs en Auvergne-Rhône-Alpes travaillent sur la thématique, mais la majorité des travaux se font actuellement indépendamment les uns des autres, avec une coordination et un partage des informations limités. Dès 2017, il a donc été souhaité de mettre en place un Pôle Régional Invertébrés assurant ces missions de mutualisation des connaissances et des compétences entre les acteurs.

Dès 2018, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes (financeurs) et l'association Flavia APE (animateur) ont ainsi initié la mise en place du Pôle Invertébrés. Ce projet s'inscrit dans les cadres plus larges de Système d'Information sur la Nature et les Paysages et d'Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes. Il complètera le dispositif actuellement composé du Pôle d'Information flore-habitats-fonge ([www.pifh.fr](http://www.pifh.fr)). En 2019, la phase de préfiguration de ce pôle se poursuit, et devrait s'achever en 2020 pour laisser place à un Pôle Invertébrés pleinement opérationnel.

Dans ce cadre, une réunion plénière annuelle est organisée afin d'échanger avec l'ensemble des partenaires régionaux. Cette réunion s'est tenue le 8 mars 2019 à Saint-Etienne, au sein des locaux du Conseil Départemental de la Loire, que nous remercions de nouveau pour cet accueil remarquable.

## Partie 1 : Bilan 2018 et perspectives 2019 du Pôle Invertébrés en préfiguration

Pascal DUPONT - Secrétaire de Flavia, à l'origine du projet au sein de l'association

### Bilan 2018

2018 a été la première année de mise en place du Pôle Invertébrés en préfiguration d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dès le début d'année, le comité de pilotage a été constitué comprenant la DREAL, le Conseil Régional, ainsi que Flavia APE en sa qualité d'animateur. Ce Comité de Pilotage s'est réuni à 2 reprises en 2018 pour définir les grandes orientations du projet et aborder différents sujets (financements, réseau etc).

Afin de définir le fonctionnement et la gouvernance du Pôle, une Charte de préfiguration a également été mise en place à l'aide d'un Groupe de Travail, sur le modèle de la charte du Pôle d'Information flore-habitats-fonge.

Au cours de cette première année, un effort important a également été fait sur l'animation de réseau, afin de faire connaître le projet et fédérer un certain nombre d'acteurs. Plus de 25 organismes de tous horizons (collectivités, parcs nationaux, réserves, parcs naturels régionaux, associations, bureaux d'études etc) ont ainsi affiché leur soutien au Pôle dès les premiers mois de sa mise en place. Cette animation de réseau a notamment conduit à la participation à divers séminaires (SINP national), workshops (GeoNature), rencontres (OpenDataCamp) etc.

Par ailleurs, le Pôle Invertébrés en préfiguration a déjà été sollicité à plusieurs reprises pour mettre en lien différents acteurs, pour accompagner des projets ou pour obtenir des données naturalistes : ces demandes soulignent le besoin réel du Pôle et son ancrage de plus en plus fort dans le réseau des acteurs régionaux travaillant sur la thématique « invertébrés ».

Outre ces missions, divers travaux ont été effectués pour suivre et contribuer aux développements des outils, les mettre en place, les configurer, alimenter le site internet etc.

### Perspectives 2019

En 2019, les principaux objectifs de l'animateur seront de définir les méthodes de validation scientifique des données et leurs règles de sensibilité (voir paragraphe suivant). De plus, le volet le plus conséquent du second semestre 2019 sera l'intégration des premières données partenaires et le suivi des adhésions.

Outre ces missions, les différents travaux liés à l'animation de réseau, la participation aux différents séminaires, workshops, et journées techniques du SINP se poursuivront. Il en est de même pour les missions d'accompagnement et sollicitations, de plus en plus nombreuses, émanant du réseau de partenaires. Le pôle finance et pilote également les développements informatiques d'un outil permettant de faciliter et accélérer l'intégration des données du réseau dans la base régionale.

### 2 groupes de travail thématiques en 2019 : appel à manifestation d'intérêt

En cette seconde moitié de préfiguration du Pôle, il est important de définir les méthodologies appliquées par le pôle au sujet de :

- la validation scientifique des données (mi-2019)
- la sensibilité - exceptionnelle - de certaines données (fin 2019)

Afin de définir ces méthodologies, il est proposé de créer deux groupes de travail distincts. Chacun d'eux donnera lieu à 2 réunions physiques qui se tiendront à Lyon ou sa périphérie afin de faciliter les déplacements des volontaires depuis toute la région.

Pour chaque groupe, une méthodologie « socle » sera proposée, et totalement discutée au cours d'une première réunion physique. Ces discussions amèneront à divers ajouts, modifications, simplifications et échanges par mail, avant de finaliser et valider les méthodologies au cours d'une seconde réunion physique. Une troisième pourrait être envisagée en cas de besoin, selon les discussions.

**Afin de constituer ces groupes, un appel à manifestation d'intérêt est ouvert : les volontaires sont invités à se manifester par mail : [pole.invertebres@gmail.com](mailto:pole.invertebres@gmail.com)**

## Partie 2 : Rappels sur la gestion des données et présentation des outils

Donovan MAILLARD - Salarié chargé de la mise en place du pôle

### Rappels sur les adhésions et la transmission des données

Dès la fin de la réunion plénière, **l'adhésion au pôle invertébrés en préfiguration est rendue possible**. Cette adhésion est gratuite et simple, et elle se fait par l'envoi d'un courrier confirmant que l'adhérent accepte les termes de la charte de préfiguration (annexe 1 de la charte).

Au cours de cette adhésion, chaque adhérent devra désigner 2 référents de données (et 2 représentants au Comité de suivi, c'est-à-dire les réunions plénières). Les deux référents de données disposeront d'un accès aux outils du Pôle Invertébrés en préfiguration. Ainsi, ils pourront y consulter et y télécharger les données de l'ensemble du réseau. Ils seront également responsables de la transmission des données de leur organisme, et de la réutilisation des données du réseau (notamment le respect des obligations de citation des sources) au sein de leur structure.

Suite à cette adhésion, l'animateur du Pôle prendra contact avec les référents de données désignés par chaque structure. Ceux-ci seront alors invités à transmettre les données de leur structure et leurs métadonnées. Des échanges se feront avec ces référents jusqu'à intégration des données dans la base de données régionale.

Le temps entre l'adhésion et la prise de contact avec les référents de données pourra être allongé au cours de la phase de préfiguration : l'intégration des données des adhérents s'échelonnera sur plusieurs mois.

### Rappels sur la diffusion, la réutilisation des données et la citation des sources

D'ici à quelques semaines, les premières données seront intégrées à la base de données régionales et seront consultables. D'ici à la fin de l'été environ, elles seront téléchargeables et pleinement réutilisables pour les différents projets propres à chaque adhérent.

Pour rappels :

- les données naturalistes sont diffusées avec leur précision géographique maximale, sans restriction ni floutage (hors données sensibles, non gérées dans un premier temps),
- les adhérents seront, dans un premier temps, chargés de ne transmettre que les données qu'ils ne jugent pas sensibles,
- ils sont invités à transmettre leurs données sources les plus complètes possible, qui seront stockées et pleinement ré-exploitable par le réseau. Ces données sont, en plus, transformées dans un format standard pour faciliter les analyses plus globales,
- les données consultables en ligne et prochainement exportables sont des données transformées au format standard d'échange du pôle (compatible avec les formats standards nationaux),
- les données sources sont téléchargeables sur demande auprès de l'administrateur de la base,
- les données peuvent être exploitées dans un cadre commercial (plans de gestions, prestations, études d'impacts etc), mais il est **obligatoire de citer les sources des données** selon le format indiqué dans la charte. De plus, il est formellement interdit de vendre les données brutes provenant du pôle : seules les analyses et plus-values pourront être commercialisées,
- les adhérents obtiennent un accès à l'ensemble de la base de données régionale, sur tous les taxons sur toute la région. Seule une limite technique impose un plafond (50.000 données), mais il est possible d'accéder à davantage de données sur demande auprès de l'administrateur (en le justifiant, pour les demandes « hors norme »).

S'agissant d'une mutualisation des connaissances entre les partenaires régionaux, l'outil sera d'autant plus efficace que les adhérents transmettront des données complètes et précises.

La diffusion au grand public se fait quant à elle avec des données qui conservent leur précision, mais avec une complétude très altérée (seuls le lieu, la date, l'observateur, son organisme, l'altitude et l'espèce sont diffusés).

## Outils du Pôle Invertébrés en préfiguration

Afin de répondre à ses missions et garantir un accès aux données naturalistes et au carnet d'adresse des acteurs travaillant sur les invertébrés de la région, plusieurs outils ont été ou sont en cours de mise en place.

**Site internet :** <https://www.pole-invertebres.fr/>

Outil de diffusion d'informations diverses, actualités du réseau, documentation en ligne etc.

**Post-Parc :** <https://contacts.pole-invertebres.fr/>

Carnet d'adresse des acteurs, experts et autres partenaires travaillant sur la faune invertébrée de la région. Un formulaire en ligne sera mis à disposition sur le site internet du pôle. Toute personne apparaissant dans l'annuaire détiendra un accès. Toute personne experte, gestionnaire etc, rattachée à un organisme adhérent, peut demander à paraître dans l'annuaire et y obtenir un accès.

**GeoNature :** <https://donnees.pole-invertebres.fr/>

Outil de consultation expert des données naturalistes, et prochainement exports des données et des métadonnées du réseau. L'accès est réservé aux adhérents (référénts données) ou demandeurs non adhérents (avec convention d'utilisation). Les données sont précises et au format d'échange standard. Accès sur demande aux données sources.

**GeoNature-atlas :** <https://atlas.pole-invertebres.fr/> (mise en ligne le 11 avril)

Outil de diffusion grand public des données. Les données sont précises mais synthétisées (qui a vu quoi où et quand?), en simple consultation (pas d'export des données brutes). Des fiches espèces sont automatiquement générées avec carte des observations, photos de l'inpn, ainsi que diagrammes altitudinaux et phénologiques.

## Partie 3 : Informations thématiques

Benoit Dodelin - indépendant & Donovan Maillard

### Liste Rouge Régionale des coléoptères saproxyliques

Pour Information, Benoit Dodelin, expert indépendant sur le groupe des coléoptères, rappelle qu'une Liste Rouge Régionale est en cours d'élaboration sur les coléoptères saproxyliques.

Le Pôle relaiera l'information et le document final. Il diffusera également l'ensemble des analyses produites mais non diffusées dans la Liste Rouge elle-même sur son site (espaces « ressources documentaires »).

### Projet de sciences participatives citique

Le Pôle Invertébrés en préfiguration est devenu un relai régional du projet de sciences participatives « citique » ([www.citique.fr](http://www.citique.fr)). Ce projet vise à étudier la répartition de 2 espèces de tiques, produire des analyses moléculaires (notamment recherches de bactéries/virus) sur les tiques prélevées. L'autre objectif est de constituer, à l'échelle nationale, une banque d'échantillons de tiques réutilisable par tout chercheur en faisant la demande. Des kits de prélèvements de tiques ont été distribués en fin de réunion plénière. Ils seront à retourner au Pôle Invertébrés (qui les centralisera et les renverra au niveau national).

B.P. Pôle Invertébrés en Préfiguration  
576 Route de Savoie  
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Par ailleurs, si des experts, dans la région, sont intéressés pour déterminer les tiques avant envoi au niveau national, de telles déterminations seraient très intéressantes pour faire avancer nos connaissances sur ces taxons : n'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur du pôle ([pole.invertebres@gmail.com](mailto:pole.invertebres@gmail.com)).

## Partie 4 : Portage du Pôle invertébrés à termes et lancement des adhésions

Olivier Richard (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) - au nom du comité de pilotage

Outre les missions du Pôle en elles-mêmes, se pose la question de son fonctionnement opérationnel à long terme.

Flavia APE s'était portée volontaire pour animer le Pôle Invertébrés au cours de sa phase de préfiguration. S'il était envisagé, dans un premier temps, de constituer un organisme indépendant dont l'unique mission était l'animation du Pôle, ce projet soulève différentes difficultés, notamment financières.

En effet, les subventions permettant le bon fonctionnement du Pôle sont versées *a posteriori*, une fois les dépenses effectuées justifiées. Un nouvel organisme, s'il était créé, devrait donc se doter d'une trésorerie conséquente pour effectuer les dépenses d'une année n, qui seraient subventionnées l'année n+1 (Le budget 2019 du Pôle étant de 80.000€, dont 45.000€ de prestations de développement informatique).

Techniquement et financièrement, Flavia APE est en mesure de poursuivre l'animation du Pôle Invertébrés... Cependant, une décision collégiale est souhaitée sur ce point. Une consultation a donc été mise en place jusqu'au 5 avril 2019. La consultation s'est faite par mail auprès de la DREAL et la Région directement (Flavia APE n'a qu'un retour global).

### Questions / Réponses :

**Au sujet de l'articulation entre le Pôle régional et les bases INPN ou GBIF, comment s'assurer que des données mises à la disposition du GBIF seront disponibles au niveau régional, sans générer des doublons au cours des échanges ?**

L'UMS Patrinat, qui gère le SINP, travaille étroitement avec les équipes du GBIF France. Les données du GBIF seront prochainement intégrées à l'INPN, et les données intégrées à l'INPN redescendront au Pôle Invertébrés environ une fois par an. Le pôle fera remonter quant à lui les données régionales, pour partager les mêmes connaissances à tous les niveaux en limitant les doublons. Un identifiant unique propre au SINP est créé par l'une des bases, et trace la donnée tout au long de ces échanges.

**Comment s'organiseront les liens avec les structures nationales, qui ont également une expertise et un rôle dans la validation et la valorisation des données sans avoir une structuration particulière au sein de la région ?**

Les structures nationales ou internationales travaillant en Auvergne-Rhône-Alpes peuvent être adhérentes au pôle au même titre que les structures régionales ou infra-régionales.

Deux cas de figure sont alors possibles : soit elles versent leurs données à un niveau supra (national ou international), et celles-ci nous parviendront *via* l'INPN, soit la structure sera invitée à verser ses données directement au pôle.

L'association Oreina par exemple ouvre un portail de saisie et de centralisation des données sur les papillons. Elle pourra adhérer, bénéficier des données de la région, et ses propres données devraient parvenir au pôle *via* l'INPN.

Concernant la validation, les processus appliqués par les différents acteurs se cumulent : chaque niveau de validation est conservé dans la donnée source, et la validation régionale s'applique en plus des autres.

### **Concernant l'association des métadonnées aux données : comment procéder dans le cas d'études produites par le passé sans métadonnées ?**

Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'ensemble des données historiques pour les dissocier dans des jeux de données précis... En effet, il existe dans les nomenclatures la possibilité de créer un jeu unique "mêlé", dont les métadonnées indiquent qu'il s'agit d'un regroupement d'études avec *in fine* des informations imprécises.

Cependant si le fournisseur le souhaite, il peut tenter de classer ses données anciennes dans des jeux de données. C'est également un travail qui peut s'envisager à plus long terme, mais bien souvent les informations sur les sources sont simplement perdues.

Pour les données plus récentes et à venir en revanche, il est important de noter que les métadonnées sont un outil très utile pour la réutilisation des données. Elles permettent par exemple d'identifier les données protocolées des données opportunistes, pour les exploiter de manière plus robuste dans des analyses statistiques.

### **Le Pôle Invertébrés a-t-il prévu un document pour permettre aux adhérents de cadrer la remontée des données avec leurs clients/commanditaires respectifs ?**

A l'heure actuelle, rien n'est prévu au niveau du Pôle sur ce point. Un document type pourrait être produit, mais il est du ressort de chaque adhérent d'informer et définir avec ses commanditaires ou clients la manière dont les données sont mises à la disposition du réseau régional. Dans le cas de Flavia APE par exemple, qui a des missions d'expertises sur les papillons, un ajout sera fait sur les devis pour informer le commanditaire et définir qui est chargé de faire diffuser les données.

### **La charte se veut ouverte concernant la réutilisation des données. Cependant, comment encadrer cette réutilisation pour éviter qu'un acteur télécharge massivement des données du pôle pour produire une publication, au détriment d'autres projets menés par des experts ?**

De telles réutilisations massives feraient face à deux barrières. La première est qu'il ne sera pas possible d'afficher ni télécharger plus de 50.000 données sur les outils du pôle. C'est une restriction uniquement technique (lenteur du logiciel au delà), mais qui imposera aux utilisateurs de faire une demande pour des téléchargements plus importants ; l'animateur du pôle sera donc obligatoirement informé de tels projets. Si le cas semble litigieux il pourra être discuté en Comité de Pilotage et avec les fournisseurs de données. A l'inverse un projet de recherche visant à produire une méta-analyse sur les invertébrés de la région par exemple, dès lors que tous les fournisseurs de données sont cités dans l'étude, pourra justifier de transmettre de très gros volumes de données.

La seconde barrière est davantage pratique. Cette question ne peut se poser que pour des données d'origine privée, les données d'origine publique étant réutilisables sans restrictions. Or le versement des données d'origine privée est une démarche volontaire : par précaution, on encourage donc tous les acteurs à ne diffuser leurs données qu'après en avoir fait eux-même l'usage pour lequel elles ont été produites. Par exemple dans le cas de prestations, Flavia APE ne versera ses données au Pôle Invertébrés qu'après livraison des rapports aux commanditaires, et uniquement avec leur accord.

### **Sur certains taxons, un travail de centralisation, de dédoublonnage et de validation a déjà été réalisé par des experts avant la création du Pôle. Comment ne pas perdre ce travail, et pourquoi ne pas réutiliser uniquement ces données pour les groupes taxonomiques concernés ?**

Dans la mise en place d'un pôle SINP, il est important de travailler avec l'ensemble du réseau volontaire, et que chacun assure la transmission de ses propres données. En effet, de nombreux acteurs (bureaux d'études, experts étrangers, établissements publics etc) n'étaient pas forcément en lien avec les experts qui ont fait un premier travail de centralisation sur un groupe donné hors du réseau SINP. Il n'est donc pas possible ni souhaité de repartir de ces données agglomérées pour la constitution du pôle, en vue d'aboutir à une mutualisation la plus complète des données du réseau.

Pour autant, l'expertise de ces acteurs sur les taxons concernés est bien souvent reconnue au sein du réseau. Il est important que ces experts puissent participer activement, s'ils le souhaitent, à la validation et à la remontée d'informations (erreurs, doublons etc) sur les données de la base régionale, et que leurs données constituent un jeu de référence.

**De nombreux acteurs partagent des outils de saisie, notamment les portails visionature portés par la LPO, pour produire leurs données. Quel accord y a-t-il entre le Pôle et les gestionnaires de ces outils pour que les données soient bien ré-attribuées à leur producteur ? Comment s'assurer que ces données ne soient pas transmises au pôle à la fois par le producteur, et par le gestionnaire de l'outil ?**

En effet, ce cas particulier a été identifié à plusieurs reprises au sein du réseau. Il est donc important d'en tenir compte et définir un fonctionnement pour les données produites dans ce cadre.

L'animateur du pôle en lui-même n'a pas connaissance de ces accords bipartites entre producteurs et gestionnaires des plateformes de saisie. Il revient donc aux producteurs de données de définir en amont les conditions d'attribution des données produites à l'aide des outils de leur partenaire. D'un point de vue technique, les référentiels de métadonnées utilisés par le Pôle permettent bien d'attribuer plusieurs acteurs (producteur, fournisseur, financeur etc) à un jeu de données.

Par ailleurs pour limiter les doublons, c'est la structure chargée de l'outil de saisie (ou des fichiers de saisie) qui est responsable de la transmission des données au pôle. Elle est considérée *a minima* comme fournisseur de la donnée, et peut désigner plusieurs producteurs le cas échéants. Un producteur utilisant les outils de saisie d'un partenaire adhérent au pôle ne devra donc pas faire remonter lui-même les données qu'il a produites.

Dans tous les cas, si le producteur est défini comme tel dans les métadonnées transmises par le fournisseur, le fait qu'il ait transmis lui-même ses données ou non n'aura aucune incidence sur l'attribution des données en question.

#### **Présents :**

Bachelard P (SHNAO), Baillet Y (Flavia APE), Bal B (Cen Haute-Savoie & Miramella), Chauvet C (LPO Aura), Chiche E (Muséum de Grenoble), Coutout J (LPO Aura), Dodelin B (Indépendant), Dumont G-A (Groupe Sympetrum), Dupont P (Flavia APE & UMS Patrinat), Esnault M (OikoLook), Faton J-M (RN des Ramières & Groupe Sympetrum), Fournier F (SHNAO et AEA), Gardien S (FNE Ain), Girard-Claudon J (LPO Aura), Guillemot A (Cen Haute-Savoie), Gurcel K (Indépendant), Ibañez D (Scops), Jacquier C (Améten), Lathuilliere L (ONF), Lemarchand C (Muséum Clermont-Ferrand), Maillard D (Flavia APE), Michaud A (Indépendante), Miquet A (Cen Savoie), Mossant P (Cen Auvergne), Piel A (AFB), Prat-Mairet Y (Cen Isère), Richard O (DREAL Aura), Russias L (CD Loire), Savourey M (Cens & SHNS), Schaming Q (Groupe Sympetrum & FNE Ain), Soissons A (Cen Auvergne), Tardy M (Entomo&co), Ulmer A (SSNLF), Vahe L (CBNA), Villemagne M (FNE Loire), Visage C (Arthropologia)

#### **Excusés :**

Bazin N (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche), Biron P-E (Grenoble-Alpes Métropole), Chautan M (Fédération Régionale des Chasseurs), Combrisson D (PN Ecrins), Cucherat X (Indépendant), Danancher D (Cen Rhône-Alpes), Darinot F (RN du marais de Lavours), Didier R (PNR Pilat), Forchelet C (FNE Loire), Iorio E (Indépendant), Ladet A (FNE Ardèche), Lips J (Groupe d'Etude de Biospéologie), Losinger-Chabod I (ONCFS), Maillet G (Cen Isère), Meeus G (La Dauphinelle), Montavon O (Ecosphère), Mouret H (Arthropologia), Poutas C (CD Allier), Quesada R (Lo Parvi), Racapé C (Cen Rhône-Alpes), Sole R (Indépendante), Souvestre D (Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes), Thomine S (CD Drôme), Vasseur Y (FNE Rhône), Villepoux O (Indépendant), Vincent B (Bugéy Nature).

**Projet animé par l'association Flavia APE, avec le soutien de la DREAL et du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes**

**Flavia APE - Association pour les papillons et leur étude**

10 Route de Cozance - 38460 Trept

n° siret :42172454300036

